



Dette Banque Européenne Etrangère

Par **Ryu40**, le **23/02/2017** à **03:08**

Bonjour,

J'ai vécu à l'époque aux Pays-Bas (2003/2004) et travaillé là-bas. Comme tous citoyens, j'ai ouvert un compte dans une banque de ce pays. Puis, je suis retourné vivre en France car le pays me manquait, cependant, j'ai dû utiliser ma carte pour acheter des meubles, vélo, etc...et un jour (en Août 2004), ma carte a été avalée par un guichet de retrait en France (mon compte étant fortement à découvert). Voilà, aujourd'hui, je me pose la question si je dois encore l'argent (emprunté par le biais de cette carte bancaire) à cette banque. Je n'ai jamais reçu de courriers, et je ne suis jamais retourné aux Pays-Bas.

Merci d'avance pour vos réponses.